



VISAN

- République Française -
Département de Vaucluse
Arrondissement de Carpentras

Affiché et publié sur le site internet de la Ville, le 13 juin 2024

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2024 A 18H30 Salle Frédéric Mistral

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix juin à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur **Eric PHETISSON, Maire**, le **Conseil Municipal** de Visan, légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la Salle Frédéric Mistral.*

Conseillers en exercice	19
Présents	15
Excusés avec pouvoir	3
Excusé	-
Absent	1
Votants	18

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS
Éric PHETISSON, Maire
Bernard RACANIERE, Adjoint
Stéphanie BOYER, Adjointe
Audrey SAUREL Adjointe
Josette SABOLY, Conseillère Municipale
Mario PARA, Conseiller Municipal
Serge JALIFIER, Conseiller Municipal
Myriam LARGERON, Conseillère Municipale
Philippe LECAUCHOIS, Conseiller Municipal
Agnès DESANLIS, Conseillère Municipale
Anne GOMEZ, Conseillère Municipale
Frédérique GUENIN, Conseillère Municipale
Florent FERRIER, Conseiller Municipal
Maurice PROST, Conseiller Municipal
Marie-Françoise MONIER, Conseillère Municipale

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

- M. Jean-Claude SICARD, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à M. Bernard RACANIERE
- M. Romain BRUN, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Mme Anne GOMEZ
- Mme Corinne TESTUD-ROBERT, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à M. Maurice PROST

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT EXCUSÉ**CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT**

M. Romain LAGET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Frédérique GUENIN, Conseillère Municipale

APPROBATION PROCÈS-VERBAL

PROCÈS-VERBAL N°27 DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

RAPPORTEUR	N°	DELIBÉRATION	VOTE
RACANIERE B.	2024-28/104	Vidéoprotection	17 pour/1 contre
SAUREL A.	2024-28/105	Subvention CCAS	Unanimité
BOYER S.	2024-28/106	DM N°1	Unanimité
PARA M.	2024-28/107	Mise en comptabilité N°1 du PLU	Unanimité
PHETISSON É	2024-28/108	Création poste(s) saisonnier(s)	Unanimité
PARA M.	2024-28/109	Servitude de passage entre la Mairie et la Cave	Unanimité

Séance levée à 19 h 45 par Monsieur Éric PHETISSON, Maire.

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, le présent relevé des délibérations est affiché en mairie et publié sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante www.visan-mairie.fr